

Chambles



L'ÉCHO DE LA TOUR

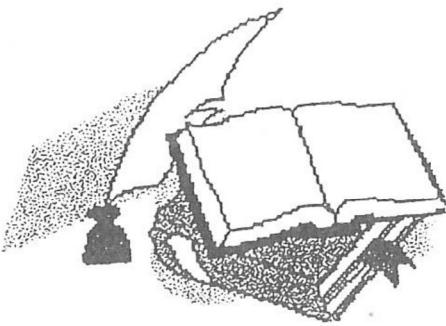
Bulletin Municipal d'informations

N° 29 Décembre 1997



SOMMAIRE

	page		page
Mot du Maire.....	..3	G. V.	12
Ecole	4	Foyer rural	13
Bref info	5	Centre aéré	14
Informations municipales	6	ACCA	14
Information OPAH	7	A.F.R.	15
Dossier "Agriculture"	8	Soldats de France	15
Services - Agenda	10	Si Chambles m'était conté	16
La vie associative		Conto de tchiores	18
Club Amitié loisirs	11	Nos joies- Nos peines	19
Amimaya	12	'Mots croisés chamblois	20



Le mot du Maire

Depuis quelques mois nous constatons une forte demande d'acquisition de terrains à construire ou de maisons . Si nous pouvons nous réjouir de cet engouement pour notre commune essentiellement lié à la beauté du cadre et à la qualité de vie proposée, nous devons aussi rester vigilants quant aux contraintes que ce développement, s'il n'était pas maîtrisé, pourrait induire:

- * Répercussions directes sur les réseaux et en particulier sur l'eau qui reste pour notre commune une très grande préoccupation . Compte tenu du schéma départemental qui démarre juste et de l'évolution lente du projet conduit par le syndicat du Ht Forez, il nous faut rester très prudents.
- * Incidence aussi sur les effectifs de l'école : nous sommes déjà à la limite des effectifs Une étude est en cours qui doit nous permettre d'envisager la création d'une quatrième classe sans obligation immédiate d'extension des bâtiments existants.

Chambles plaît, tant mieux! Nous pouvons nous en réjouir car il est plus facile de gérer l'abondance que la pénurie. Accueillir de nouveaux arrivants assure le maintien de notre dynamisme et évite le vieillissement de la population mais cette croissance doit se faire en harmonie avec la vocation de notre site, le respect des orientations prises par le Conseil Municipal et précisées dans le Plan d'Occupation des Sols.

Noël et la fin d'année sont de retour, Recevez chers Administrés, tous nos voeux pour 1998.

Pierre GIRAUD



L'ECOLE

ORGANISATION

Effectif de l'école pour 97/98 : 76 inscrits.

Répartition dans les classes:

Classe 1 : Evelyne VENDE

PS = 13 MS = 7

GS = 9

Classe 2 : Madeleine BRUN

CP = 12 CE1= 4

CE2 = 8

Classe 3 : Patrick CELETTTE

CM1 = 15 CM2 = 8

Représentants des parents d'élèves au conseil d'école

TITULAIRES : Mme Michèle MEUNIER

SUPPLEANTES :

Mme Maryse JOUSSERAND

Mme Rolande CHOPIN

Mme Sylvie EXPOSITO

Mme Christine JOUSSERAND

Mme Chantal DEBBACHE

Conseil municipal d'enfants :

Maire : Driss CHAMI

Adjoints : Claudine JOUSSERAND

Marion DECHANDON

Pierre CLAVIER

Anaïs CHOPIN

Marie-Françoise BERAUD

Cette année, les classes primaires partiront en classe neige du 19 au 23 janvier 1998 à Serre-Chevalier.

Emploi-Jeune :

Actuellement, Isabelle IBARS intervient à l'école tous les lundis. Nous espérons pouvoir la garder pour la suite de l'année scolaire.

Les parents qui souhaitent scolariser leurs enfants à Chamblé en septembre 1998 sont priés de contacter l'école le plus rapidement possible.

BREF...INFO...BREF...INFO...

LA PREMIERE CHAMBLouserie

Le 14 septembre 1997 fut une belle journée ensoleillée, mais glaciale.

Les associations depuis plusieurs mois avaient travaillé ensemble pour faire de cette "Première Chamblouserie" une réussite.

Nombreux ont été les visiteurs de Chambles et d'ailleurs, à venir admirer les œuvres d'art et l'artisanat, déguster les produits du terroir, regarder les démonstrations de nos jeunes sportifs en judo ou en roller, voir Chambles du haut de la grue ou de l'hélicoptère ou se souvenir du Chambles d'autrefois en visionnant des cassettes ou en admirant le matériel agricole, danser avec le groupe folklorique, se rafraîchir, ou plutôt se réchauffer à la buvette

Grâce aux bénévoles des différentes associations, aux restaurateurs, à la fédération des produits fermiers, à l'office du Tourisme, ce fut une belle journée.

Gageons que la **SECONDE CHAMBLouserie** sera plus belle encore!

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Comme l'an passé le C.C.A.S de Chambles nous a invités à participer à la collecte de la banque alimentaire dans la semaine du 25 au 29 novembre.

Plus de cinquante kilos de marchandise ont été récoltés parmi lesquels des productions locales très appréciées.

Cette année l'école n'était pas associée à cette collecte. La banque alimentaire en accord avec l'inspecteur d'Académie organiseront au Printemps une "Opération de solidarité" dans toutes les écoles publiques du département.

UNE NUISANCE :

" LE BRUIT "

Rappel, en réponse à une question posée lors d'une réunion de hameaux :

"Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30.

Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.

Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive."

Extraits de l'arrêté préfectoral du 08-09-1994.

DON DU SANG

Venez nombreux au Foyer Rural le vendredi 13 février de 17 heures à 19 heures donner votre sang; les besoins sont grands.

Une collation vous sera offerte après le don.

INFORMATIONS MUNICIPALES

CHAMBLEES, un des plus beaux villages de France ?

Lors de la réunion du SMAGL du 17 septembre 1997, en présence de techniciens du service environnement du département, a été évoquée la candidature de CHAMBLEES au label "Plus beau village de France".

Actuellement, un seul village du Département de la Loire a obtenu cette distinction enviée, il s'agit de la Commune de Ste CROIX en JAREZ, dans le Parc du Pilat.

CHAMBLEES pourrait être le second et faire ainsi reconnaître la variété de son patrimoine architectural et le pittoresque du bourg fortifié intimement lié à la beauté des Gorges de la Loire. CHAMBLEES répond à tous les critères recensés pour être retenu à l'expertise sur dossier "grâce à son patrimoine remarquable et ses sites inscrits.

Par contre il n'en est pas de même pour "l'expertise sur place".

Des travaux devront être réalisés par la Commune (délaissés de route, décharges sauvages...) et par les habitants (crépi de bâtiments agricoles, stationnement de caravane, abris divers et dis parates...).

Les informations concernant ce dossier sont disponibles en Mairie.

A suivre.

REPAS DES ANCIENS

Près de 70 convives étaient réunis le vendredi 21 novembre au Foyer Rural pour le traditionnel repas "des anciens", préparé par le restaurant " Ma Chaumière".

Cette année, en plus de la qualité du repas, des rires et des chansons, Monsieur WIECEK nous a fait le plaisir d'animer cette après-midi avec son accordéon, qui a permis aux danseurs d'exprimer tout leur talent.

NOCES D'OR

Vous résidez à Chambles, et vous êtes inscrits sur les listes électorales :
La municipalité a le plaisir de fêter en juin les couples ayant 50 ans de mariage.
Inscrivez-vous en Mairie.

VOUS CHERCHEZ UNE "NOUNOU" ?

Plusieurs assistantes maternelles sont agréées sur notre Commune.
Vous pouvez vous renseigner en Mairie.

SERVICE MILITAIRE

Malgré la suppression du Service Militaire, le recensement militaire demeure obligatoire pour les jeunes garçons âgés de 17 ans.
S'adresser en Mairie.

INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATION DU COMITE DEPARTEMENTAL D'HABITAT RURAL DE LA LOIRE SUR L'O.P.A.H.

Depuis presque 2 ans, notre commune bénéficie d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat (O.P.A.H.). Cette opération sur l'initiative des élus et d'une durée limitée, vise à l'amélioration des conditions d'habitat de la population communale.

Une O.P.A.H. pourquoi ?

Pour permettre l'amélioration de tous les logements, qu'ils soient à usage locatif ou occupés par leur propriétaire. Pour développer l'offre locative privée en remettant sur le marché des logements actuellement vacants. Pour dynamiser le secteur du bâtiment en ouvrant de nouveaux marchés aux artisans locaux.

Une O.P.A.H. pour qui ?

Cette procédure s'adresse à tous.

- Les propriétaires bailleurs, pour la réhabilitation de leur patrimoine locatif (travaux de gros oeuvre, de mise aux normes de confort, d'économie d'énergie...) peuvent bénéficier de subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.).
- Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources peuvent bénéficier d'une aide financière pour l'amélioration du confort de leur logement (Prime à l'Amélioration de l'Habitat, aide du Conseil Général, des caisses de retraites...).
- Les locataires, selon la nature des travaux envisagés peuvent solliciter des aides pour l'amélioration de leur logement auprès des divers organismes (A.N.A.H.,Conseil Général, caisses de retraites, C.A.F...) Ces aides à caractère social, sont soumises à des conditions de ressources.

Une O.P.A.H. combien

Pendant la durée de l'O.P.A.H., ces aides peuvent atteindre 25 à 45 % du montant des travaux subventionnables.

Une O.P.A.H. comment

Jusqu'au 31 décembre 1998, date de la fin de l'O.P.A.H., le Comité Départemental de l'Habitat Rural (C.D.H.R.) se tient à votre disposition pour vous renseigner sur vos droits et les avantages offerts par l'O.P.A.H.

Le C.D.H.R., est l'organisme chargé de l'animation de cette opération. Il vous apportera son concours tant sur le plan technique, que financier ou administratif. Il se tient également à votre disposition pour effectuer gratuitement toutes les démarches nécessaires à la réalisation de votre projet.

Le C.D.H.R. vous recevra lors des permanences hebdomadaires.

Jeudi Mairie de ST-Just de 10 h à 12 heures

2 ème Samedi du mois de 9 h à 11 heures

3 ème Vendredi du mois de 16 h à 18 heures Mairie de St-Marcellin en Forez

Vous pouvez également contacter le C.D.H.R. à son siège social :
96 rue Bergson Tel : 04/77/79/80/59

DOSSIER

L'AGRICULTURE SUR NOTRE COMMUNE

(SUITE)

Nous ouvrons ce dossier, avec l'élevage bovin viande dans la commune. Il présente une diversité de races et de débouchés des produits, mais une similitude quant au type d'élevage, soit toutes des mères allaitantes*.

Les troupeaux allaitants évoluent pour la plupart sur les surfaces pentues et escarpées de notre commune, vouées uniquement à la pâture.

En période hivernale ils sont nourris au foin et à l'ensilage d'herbe et de maïs.

Effectif et race :

La limousine

35 vaches au GAEC* BARBIER; 10 au GAEC des MOUETTES (GRANJON).
Mère allaitante rustique avec une robe marron clair, elle possède de bonnes aptitudes au vêlage et un bon rendement en viande (peu osseux).

Les débouchés de cette viande se font essentiellement en taurillon* gros ou maigre. Les génisses sont utilisées pour le renouvellement et l'élevage.

La salers

25 vaches chez Georges et Anne BARBIER.
Mère allaitante très rustique, sa robe est rouge foncé et la tête est parée de grandes cornes. C'est la plus laitière des vaches à viande, elle s'utilise en croisement avec le charolais. Les veaux issus de ce croisement sont de couleur blonde avec de bonne conformation bouchère, ils sont vendus maigres à l'automne en brouitards* ou laitonnes*.

La charolaïse

10 vaches au GAEC des MOUETTES et 10 au GAEC des CHOMETTES (JOUSSERAND).
Mère allaitante de bonne aptitude au terrain chamblois. Son handicap est le vêlage qui parfois est plus difficile, dû à la grosseur des veaux, de 15 à 20 kg supérieur à d'autres races.

Le poids des animaux finis est supérieur aussi. Les veaux sont vendus brouitards maigres ou laitonnes et partent dans des ateliers d'engraissement. Les génisses sont élevées pour le renouvellement.

L'aubrac

21 vaches chez Jean-François BERTHOLLET

Mère allaitante rustique qui possède un très bon potentiel au vêlage. Elle se distingue par une robe fauve, de corpulence trapue avec de très bons aplombs qui lui font sa renommée d'être excellente à la transhumance. Ses cornes longues et fines servent à la fabrication des manches du couteau LAGUIOLE. Les veaux de race pure sont vendus broutards maigres pour être engrangés.

La viande est goûteuse. Les génisses issues du troupeau sont élevées pour le renouvellement. La viande issue de ces troupeaux est vendue et transformée essentiellement dans la région Stéphanoise et Lyonnaise, auprès des bouchers, mais aussi des grandes et moyennes surfaces.

Tous ces animaux sont naturellement identifiés individuellement par des boucles aux oreilles. Les numéros indiquent les lieux de naissance et d'élevage. Ces boucles sont infaisibles et représentent la carte d'identité de l'animal, elles font l'objet de contrôle régulier des services vétérinaires.

Cette identification suit l'animal jusque dans l'assiette du consommateur. C'est ainsi que nous pouvons parler de traçabilité de la viande et d'attester la vérité sur un produit qui subit depuis quelques temps, les assauts néfastes des médias, suite aux cas de " vache folle " décelés dans certaines régions. Il est évident que la viande bovine produite sur la Commune n'est pas concernée par ce grave sujet.

- Mère allaitante : femelle bovine de race viande qui élève son veau au pis.
- Taurillon : Veau mâle élevé sous la mère et vendu à 20-24 mois, son poids est signifié en carcasse.
 - (animal mort démuni de la peau et des abats) aux environs de 400 kg de viande.
- Broutard : Veau mâle élevé sous la mère et vendu à 9 ou 12 mois, vivant. Il pèse environ 300 Kilos.
- Laitonne : femelle élevée sous la mère et vendue à 18-20 mois à environ 250-300 kg, vivante et engrangée dans des ateliers spécialisés.
- GAECC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun.

SERVICES

Ouverture du secrétariat de la Mairie:

Lundi 14 à 17 heures Jeudi 8h45 à 12 heures
 Mardi 14 à 18 heures Vendredi 8h45 à 12h30 heures
 Samedi 10h30 à 12 heures

TRANSPORT DU JEUDI

(en direction de Firminy)

Janvier	15-29
Février	12-26
Mars	12-26
Avril	9-23
Mai	7-20 (mercredi)
Juin	4-18
Juillet	2-

DECHETTERIE DE ST-JUST-ST-RAMBERT

Tél : 77.36.61.45

Horaires d'ouverture :

Période du	1/4 au 31/10	du 1/11 au 31/3
Lundi au Vendredi :	15h -19h	14h - 18h
Samedi :	9h - 12h	15h -19h

Dimanche : 9h - 12h (toute l'année)

Fermeture les jours fériés

La déchetterie accepte : cartons, ferrailles, déchets verts, gravats, verre, huiles usagées, batteries et appareils ménagers.

Pour avoir accès à la déchetterie, munissez-vous d'un justificatif de domicile.

OFFICE DU TOURISME

Depuis le 1 juillet 1997, l'Office du Tourisme organise des visites guidées pour les groupes à :

- Essalois: Chateau, Oppidum, Chambles
- St-Just St-Rambert: Vieux quartiers, Eglise
- Sury-le-Comtal: Chateau.
- St-Marcellin en Forez: Vieux quartiers, Eglise, Manoir, Pont du Diable.

Renseignements , Tarifs et Réservation à l'Office du Tourisme

HORAIRES BIBLIOTHEQUE :

Mercredi et Samedi: 10 H 30 à 12 H

AGENDA

JANVIER 98

- 30 A.G Foyer Rural
 31 Repas de l' AC.C.A

FEVRIER

- 13 Don du sang
 14 Coinche A.C.C.A.
 21 Fouga A.F.R.
 28 Fête Amimaya

MARS

- 8 AG UNCAFN
 14 Concert de Guitare + école de musique Foyer Rural

AVRIL

- 18 Soirée familiale dansante UNCAFN
 19 A.G. A.C.C.A
 29 Sortie Tain l'Hermitage
 CLUB AMITIES LOISIRS

MAI

- 1 Ronde nocturne des hameaux Foyer Rural
 8 Commémoration du 8 mai 1945
 16 Passage de grades JUDO

JUIN

- 6-7 Ball trap ACCA
 14 Journée grillades + pétanque UNCAFN
 20 Fête JUDO
 23 A.G. Club Amitié Loisirs
 28 Marche du Foyer Rural

JUILLET

- 5 Permanence permis de chasse A.C.C.A.
 13 Feux d' artifice et bal à Essalois Foyer Rural

LA VIE ASSOCIATIVE

Les articles qui paraissent dans cette rubrique sont rédigés par les associations sous la responsabilité de leur président.



CLUB AMITIE LOISIRS

Avec la rentrée scolaire nos ateliers ont repris leurs activités et fonctionnent ainsi :

- Aquarelle le mardi matin à partir de 9 heures.
- Peinture sur soie et porcelaine vendredi de 14 à 18 heures.
- Poterie le mardi de 14 à 18 heures.

Les autres activités, non seulement ne se sont pas arrêtées durant la saison estivale mais au contraire, telles les boules, ont battu des records de présence.

Rappelons que chaque mardi après-midi on peut jouer à la coinche ou à des jeux divers; de nouvelles acquisitions sont prévues au pied de la tour. A 16 heures goûter avec, en prime, des pâtisseries de pro, le premier mardi du mois.

En outre, au cours du semestre écoulé nous avons eu :

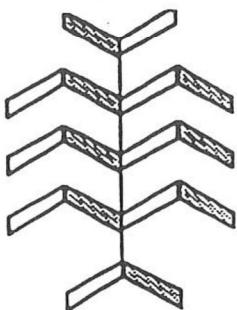
- Une marche vers Essalois avec casse-croûte à l' auberge le 24 septembre.
- La sortie interclubs à la Bâtie d' Urfé et Saint-Cyr-les-Vignes le 1° octobre.
- Le 13 octobre, 50 personnes, club et amis sont allés à Briennon pour une mini-croisière en péniche sur le Canal latéral de la Loire.
- Le 24 octobre c' était le repas des Anniversaires.
- Le 27 novembre la visite du Musée du Prieuré à Saint-Rambert suivie d' un goûter à la crêperie.
- Enfin n' oubliions pas le loto du 7 décembre au Foyer Rural.

Le programme du 1° semestre 98 sera établi sous peu. Il comprendra outre les rois, les bugnes du Mardi Gras, la traditionnelle choucroute, et bien sûr, un voyage de printemps dont la destination Alsace, Bretagne ou Ile de Ré (en liaison avec le Club de Saint-Rambert) n' est pas encore fixée.

Il ne faut pas oublier nos deuils. Au cours du semestre écoulé le club a perdu Jeannette Aubespain veuve du regretté Fernand, qui durant tant d' années fut un animateur d' une remarquable qualité.

Bonnes fêtes de fin d' année à tous.

AMIMAYA



Deux actions réalisées durant l' année 96 sont à rappeler :

1) La mise en fonctionnement de l' école de Las Violetas en février 96 qui compte actuellement 2 salles de classe utilisées également le soir pour des cours d' alphabétisation adultes.

2) La définition d' objectifs très précis mettant en valeur plusieurs projets sur lesquels le CA a travaillé de façon à définir les priorités.

Ces projets portent sur :

- Le soutien à la nouvelle école concernant plus précisément le matériel pédagogique et l'équipement sanitaire.
- Le soutien au projet medianos (jeunes qui ont quitté l' école primaire et ne sont pas encore entrés dans le monde du travail).
- Jumelage Chambles - Nebaj
- Le soutien à un groupe de femmes veuves avec des enfants à charge et souhaitant créer un atelier de tissage à Nebaj.
- Relance des échanges entre l' école de Chambles et celle de Las Violetas.
- Mise en route de bourses d' études. Amimaya s' est engagé à payer les études de 10 enfants sélectionnés par un jury représentatif de la communauté de Las Violetas.
- Améliorer la communication directe par FAX (il y en a un à Nebaj depuis peu).
- Souhait que quelques personnes rejoignent l' équipe active pour réfléchir et agir ensemble.
- Continuer nos cours d' espagnol les vendredis soirs tous les 15 jours à Chambles avec 2 bénévoles.

Nous voici donc un an après la signature des accords de paix mettant fin à 36 ans de guerre civile au Guatemala. Malgré cela, les enfants y grandissent toujours dans un climat d' injustice et de misère. Si cette paix est encourageante, elle reste insuffisante. Pour eux, comme pour nous la paix est plus que cela. Elle a le visage d' un enfant qui joue, libre et protégé à la fois; d' un enfant qui se construit, grâce aux moyens qui lui ont été donnés. C' est là qu' Amimaya peut agir, que nous pouvons tous ensemble, même modestement, agir.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



La saison 97-98 a commencé le 15 septembre avec 3 cours par semaine. Ces séances sont animées par Colette et Annie, qui nous sont fidèles depuis plusieurs années.

Le 14 septembre pour la chambouluserie, nous avons fabriqué et vendu des gaufres, au profit de la classe neige des enfants de l' école.

L' assemblée générale de notre association a eu lieu en octobre, suivie du traditionnel repas. Trois personnes sont venues rajeunir le groupe des responsables.

Le 16 novembre, nous avons reconduit la marche pour la recherche contre le cancer. Une soixantaine de personnes y ont participé, la somme de 970 francs a été recueillie et versée en totalité.

Ces séances d' entretien et de souplesse, sont ouvertes à tous et à toutes, sans limite d' âge. On peut s' inscrire tout au long de l' année (les deux premiers cours sont gratuits).

Cette activité a lieu salle du Foyer Rural:

Les lundis de 18 h 15 à 19 h 15

Les mercredis de 18 h 15 à 19 h 15

les vendredis de 9 h à 10 h

Pour tous renseignements tél : 04/77/52/91/50 où 04/77/52/43/62

Les responsables et les animatrices vous présentent leurs meilleurs voeux.

De plus en plus de succès

Cette année encore, nous avons battu le record d'affluence pour le bal du 14 juillet. Le feu d'artifice de Chambles, tiré au château d'Essalois et celui de la ville de St-Etienne, tiré sur le plan d'eau du barrage ont attiré de nombreuses familles sur notre site, et aux dires de certains, il y aurait eu plus de trois mille personnes. Qui a dit que le site d'Essalois n'était pas médiatique ?

Et si on jouait

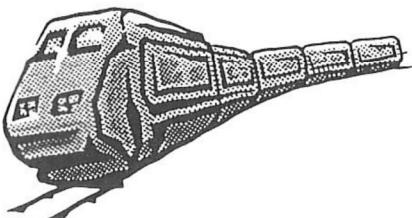


Chaque année, au mois de novembre, nous vous proposons une soirée de divertissement. Pour cela, nous demandons à un restaurateur de la Commune de nous préparer un repas et selon le thème, nous engageons des chanteurs, des musiciens, des danseurs, des comédiens, etc....

Généralement, ils sont amateurs. Cette année, nous avons organisé un Karaoké. Le repas a été préparé par Madame SOARES de l'auberge d'Essalois. La morue était excellente. Au cours de cette soirée, nous nous sommes rendus compte qu'à Chambles nous avions de très bons chanteurs.

Toutes ces réflexions nous ont fait penser que nous pourrions très bien faire une soirée (pourquoi pas plusieurs) où les artistes seraient des Chamblous. Si vous êtes musiciens, chanteurs, comédiens ou si tout simplement vous êtes séduits par l'idée, faites nous connaître.

La soirée 1998 aura lieu en principe le 21 novembre; nous aurons la joie de recevoir le chanteur fantaisiste Gérard TRUCHET avec le père CRAQUELIN. Gérard TRUCHET chantait dans l'opérette <<La belle de Cadix>> qui est passée, au palais des sports de St-Etienne, au mois de novembre.



Et si on partait

Actuellement, nous prospectons auprès de divers organismes pour organiser un week-end à Euro-Disney. Le voyage pourrait se faire soit en car soit en TGV. Si vous êtes intéressés, faites nous le savoir rapidement.

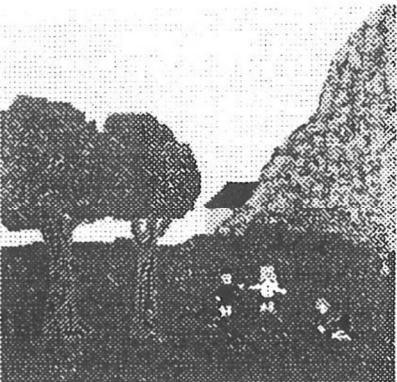
N'oubliez pas l'Assemblée Générale le vendredi 30 janvier 1998.

Nous vous rappelons que pour toutes informations vous pouvez vous adresser à un membre du bureau du Foyer Rural dont les noms suivent :

Mesdames : Anne BARBIER, Huguette BEGON, Anne CHIL, Lucette CROUZET, Lisette DEMEURE, Colette FLEURET, Michèle MEUNIER et Dominique THEVOT.

Messieurs : Georges BARBIER, Pierre BARBIER, André FUCHER, Antoine MARCELLIER, Christian PROBEL et Jean-Luc SIMAND.

Toute l'équipe du Foyer Rural vous présente ses meilleurs voeux de santé et de joie pour l'année 1998



CENTRE AERE

Au mois de juillet, une moyenne de 22 enfants ont fréquenté le Centre Aéré dirigé par Madame Jeanine LAFARGE et son équipe d'animateurs.

Le camp poney de 5 jours à St-Galmier fût un gros succès, ainsi que les camps à Biesse et la sortie à Aéro-City.

Légère baisse de fréquentation pour les quinze derniers jours d'août.

Une nouvelle directrice, Mademoiselle Myriam Faverjon est venue animer les vacances de la Toussaint avec Gaelle TAILLER et Vincent PERRIER. Le thème retenu était l'environnement (l'eau, l'air et la terre).

Bricolage le matin : cerf-volant, poterie, fresque planétaire, cuisine. Toutes ces activités adaptées à l'âge de chacun, étaient proposées aux enfants.

L'après-midi, des balades, de grands jeux, envoi des cerfs-volants, cabanes et sports.

En attendant, rendez-vous au Centre Aéré pour les vacances de février et avril pour tous les enfants de 3 à 14 ans.

Les jeunes qui souhaitent encadrer un séjour de Centre Aéré doivent envoyer un C.V, une lettre de motivation, environ 2 mois avant chaque séjour, à

Foyer Rural de Chambles
Commission Centre Aéré
Chemin de l'école
42170 Chambles

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



ACCA

La saison est presque terminée et nous pouvons déjà constater :

- Une nette progression du gros gibier chevreuil et sanglier (Automobilistes faites très attention, il se tue plus de chevreuils en voiture qu'à la chasse).

Forestiers et agriculteurs n'hésitez pas à faire des déclarations pour vos dégâts à la DDA et à la Fédération des chasseurs.

- Pour le lièvre presque identique à l'année dernière.
- Pour le petit gibier quelques difficultés de réimplantation malgré nos efforts d'aménagements.

Nous demandons à tous nos sociétaires de ne pas oublier les "agrainoirs" en cette période hivernale.

Quelques inquiétudes au sujet du classement des Gorges de la Loire dans le projet Natura 2000. Les directives Européennes obligent, plus d'un millier de "zones de protections spéciales" qui vont couvrir près de 10 % de notre territoire, ces zones devront se donner les moyens sur six ans, de protéger des espèces et des habitats naturels menacés pour former en 2004, un des maillons du réseau de l'Europe de la nature. Chacun des 15 autres Etats membres mettant parallèlement en place ses propres zones.

Notre préoccupation : dans ces zones de protection, comment la chasse, comment les activités humaines vont-elles s'organiser? on sait que la chasse et la pêche n'y seront pas systématiquement interdites. Dans quels cas le seront-elles?

Les exploitations agricoles et forestières de ces zones vont-elles changer?
Nous suivons ce dossier de très près et espérons vous donner plus de renseignements en 98.

Bonne fête à tous, et meilleurs voeux pour 1998.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES



Le spectacle de Noël a eu lieu le vendredi 19 décembre au Foyer Rural.
Salle "archi-comble" puisqu' Anatole est venu présenter son spectacle aux Chamblous.

Les pâtisseries maison rivalisaient de savoir faire. Bravo aux mamans. Un père Noël rubicond avec sa hotte remplie de livres (offerts par le bureau du C.C.A.S) s'est vu assailli par les enfants. Joyeuse soirée familiale!

Le fougat est en principe prévu pour le samedi 21 février 1998.
Départ de la retraite aux flambeaux, place de la Mairie à 20 heures.
Arrivée au Foyer Rural pour le fougat annuel.

Et si on repartait de la Chamblouserie!
Ne parlons pas du temps, c'est la seule journée de septembre où il a fait froid!!!.

Une grande partie des associations chamblouises s'était mobilisée.

Entre les truites, le maquillage, les buvettes et les dons des différentes associations une belle somme a été récoltée pour permettre aux 2 classes des grands de l'école de partir du 19 au 23 janvier 98 à Serre-Chevalier, afin de découvrir les joies de la glisse!!!

Enfin on reparle déjà d'une 2^e édition!
Aura-t-elle lieu ?
Dans quel but ?

Nous verrons cela en février avec les autres associations.

Bonnes fêtes



UNCAFN SOLDATS DE FRANCE

L'année 1997 s'achève avec un bilan positif.
Le congrès national à la Roche sur Yon, la journée grillades, la sortie en car à Pierreclos en Bourgogne, ainsi que la commémoration du 11 novembre, ont été l'occasion de se retrouver nombreux, dans une franche camaraderie, et sincère amitié.

Tout le bureau de soldats de France de Chambles, souhaite à ses adhérents, ainsi qu'à tous les Chamblous, de joyeuses fêtes de fin d'année, et une excellente année 1998.

Toi, qui as accompli sous l'uniforme
Ton service national
Ton devoir de Français
Ta place est parmi nous

rejoins la grande famille des :

Soldats de France de Chambles !

Renseignements et inscription : 04/77/52/40/38
Monsieur Prybilski Jean route de Saint-Rambert Chambles.

Si Chambles... m'étais conte

HISTOIRES DE CHEVRES

I-FIFINE

-Mes petits ont attrapé la coqueluche

-Donne leur à boire du lait de chèvre, y a pas meilleur remède.

Le Johanny suivit les conseils de son voisin d' atelier et le jeudi suivant, nous étions en fin d'année 1944, il acheta une chèvre au marché de Firminy.

C' était une bête ni grasse, ni maigre, la mamelle rebondie, l' oeil vif et vigilant. Sa robe fauve était tachetée de blanc, elle s' appelait Fifine.

Janine, la fille aînée, âgée de 10 ans, fut chargée de conduire la chèvre dans le bois de la Rive et de lui faire grignoter ronces, feuilles d' acacia et herbacées susceptibles de se transformer en lait onctueux.

Mais c' était tâche difficile pour une fille si jeunette de suivre, pendant des heures, une bête fantasque, avançant ici, puis là, au gré de sa fantaisie et toujours encline à explorer des zones interdites.

Janine toussait de plus en plus et aussi son frère Léon et sa soeur Maguy.

Le Johanny travaillait aux aciéries d' Unieux, ville où il habitait, mais il avait gardé la maison de ses grands-parents à Noailleux.

Avec Berthe, son épouse, ils décidèrent de partir dans ce hameau de Chambles. La chèvre, attachée dans l' enclos, aurait une nourriture plus riche en vitamines et en éléments fortifiants que celle de la vallée. Janine pourrait sans souci jouer avec son frère et sa soeur.

-On prendra la route du Pertuiset. Je vais mettre la chèvre et les bagages dans la carriole qui sert à transporter ta balle de linge au lavoir municipal.

-D' accord ! Si Maguy est fatiguée on pourra la placer à côté de la chèvre.

Celle-ci avait horreur des véhicules à deux roues, si petits fussent-ils. Sitôt installée près des bagages elle sauta sur le trottoir. On la remit sur les planches de la carriole, elle bondit par dessus les ridelles. Après plusieurs essais, tous infructueux, le Johanny décida de partir sans la carriole, en empruntant la voie du chemin de fer qui, à l' époque, reliait le Pertuiset à St-Just St-Rambert.

Chacun portait son baluchon, la chèvre, libre de toute entrave, suivait ses maîtres. Elle s'enfonça sans rechigner dans le noir des tunnels et longea la voie ferrée sans s' attarder près des herbes et buissons comestibles des talus.

Mais, quand elle arriva devant le viaduc, à la sortie du tunnel des Echandes, viaduc qui permettait de passer de la rive droite à la rive gauche du fleuve, elle refusa d' avancer.

Le Johanny la tira par les cornes, sa femme et ses gosses poussèrent sur l' arrière train de la bête et cela avec force encouragements et menaces. Sans résultat ! Les pattes de Fifine semblaient rivées sur le ballast.

Déjà le soir jetait son manteau d'ombres sur la vallée encaissée.

Il était nécessaire de partir avant que l'obscurité ne rende la marche dangereuse. Décision fut prise d'abandonner la chèvre

Les trois enfants traversèrent le viaduc, tous trois toussant à cause de la coqueluche, et pleurant parce qu' ils avaient abandonné leur compagne Fifine.

"Elle va tomber dans la Loire, déclara la fille aînée. Nous ne la reverrons jamais".

C' est pourtant elle qui les attendait, en haut de la côte, près du bourg. Sautant de roche en roche, de buisson en buisson, grimpant en ligne droite, elle était arrivée la première au replat. Elle sautillait, heureuse, semblait-il, de son exploit.

La troupe au complet arriva donc, la nuit venue, à la maison de Noailleux. Après l'avoir traite, on attacha la chèvre sous l'escalier de la souillarde.

Les enfants burent son lait à la fin du repas, puis, avec leur mère, accompagnèrent le Johanny à la porte du hangar. Il avait pris son vélo Manufrance à pneus demi-ballons et allumé la lampe à acétylène. Comme il travaillait de nuit il devait entrer dans l' atelier avant 22 heures.

Arrivé sur la route goudronnée, avant d'enfourcher son vélo, il donna un dernier conseil à son épouse :

- Ferme bien la porte derrière toi.
- Ne te fais pas de tracas pour nous. Sois prudent dans la descente et si tu te fais arrêter, ne résiste pas.

C' était l'époque où les maquisards, vrais ou faux, entraient parfois la nuit dans les maisons et exigeaient du ravitaillement. Dans les hameaux, comme dans le bourg, on craignait ces excursions imprévisibles.

Berthe, de retour dans la maison, vérifia que les deux verrous de la porte étaient tirés. Elle fit monter ses enfants dans la chambre commune, les borda dans leur lit, et pour les voir endormis au plus tôt, elle leur raconta l'histoire de Barbe Bleue.

Elle en était au moment précis où l'ogre aiguise son couteau lorsque Janine lui dit, à voix basse : "Maman on monte dans l'escalier".

C' était vrai, quelqu'un, lentement, avec précaution, comme pour éviter le moindre craquement des planches avançait marche après marche.

Paralysés par la peur, la mère et ses enfants regardèrent la porte de la chambre dont la serrure sans clé était commandée par une poignée à bec.

Celle-ci s'abaisse et la porte s'entrebâilla. Ils crièrent tous en fermant les yeux. Quand ils les ouvrirent, presque aussitôt, ils aperçurent ... deux cornes, une barbichette et des yeux malicieux. Fifine avançant la tête, comme un trophée de chasse, était venue, curieuse, écouter le conte de Barbe Bleue.

Dans la nuit, le lendemain et les jours qui suivirent les enfants n'eurent plus de quintes de toux.

Est-ce le lait de la chèvre, est-ce la peur qui avait eu raison du virus ?

Qui saura jamais la cause première de cette guérison !

II-TOURISME "CAPRIN"

En 1997 les services compétents d'E.D.F avaient, pour des raisons techniques, fait baisser de dix mètres le niveau de l'eau du barrage de Grangent.

Le viaduc de St-Victor, émergé, laissait admirer ses belles pierres de granit, taillées et assemblées avec art, en ses piliers, en ses arcs, en son tablier.

Sur ce tablier, un certain dimanche de printemps, se croisaient des promeneurs venus, les uns de la presqu'île du Chatelet, les autres des ruines de l'ancienne gare de St-Victor.

Ils admiraient le paysage et la Loire assagie à leurs pieds.

Ils ne prêtèrent aucune attention aux vingt et une chèvres, accompagnées d'un bouc, qui descendues de Chambles, se faufilèrent entre leurs groupes et passèrent de la rive gauche à la rive droite du barrage.

Nul ne sut comment elles avaient été informées qu'il était possible de visiter Saint-Victor en empruntant l'ancienne voie ferrée.

Leur maître eut beaucoup de difficulté à les ramener, par le chemin des côtes, jusqu'à leur pacage.

Certains prétendent qu'elles trouvaient plus d'agrément à regarder Chambles de St-Victor que St-Victor de Chambles.

Pour éviter toute querelle avec nos voisins "croque cerises" nous nous garderons de soutenir cette opinion.

CONTO DE TCHIORES

1-FIFINE

En 1944, le Johanny, sa fenne, la Berthe, a yeur troé filles, démourave vé z'UNIEUX.

Le Johanny ayi na moese, vé Noyieu que sou parent gniyon bayo, y vegnon suuent.

Per la foëre de Froumegniou, atcheno na tchiore. L'appelavon "Fifine", ere gentiu et têteiu. Sandgère que son jaé fari de bian a veur troé p'tchis qu'ayons la coqueluche.

La plou grande gardave la tchiore dien lou boe des z'UNIEUX.

Pé decidave de la mena né Noyieu, ou l'herba er melloure. La tchiore vouri pas monta dian la carriola, per ana vé CHAMBLES. O fuguère forço de monta a pé la voé du tchami de fer. Fifine ne vougué pa traversa le pont des Echandes. La laisseron, et monteron 'sous la coeute.

Ma quand son arrivo, la tchiore erre dejo etiy.

Le deveseu, le Johanny laissava sa fenne et sou ptchis, per dévala vé z'UNIEUX, travayave de noe.

La Berthe attacha la tchiore dian l'étrablu, et sarré la porte ou na groesse barre. Ayi peu d'ou maquis que courrions par le ravitaillement. Pé mouté dien sa chambre, coutha les troés petytes, y raconta en conte par lou faere dourmir.

Tu d'on quo, la grande brama "Maman" quoqu'u moute l'échalier, la porte se bade tu bellament. Aguerron peu, sarraive lou zé. Quand lou badère, veguérie la tchiore qu'ayi l'air de rire.

So pa chi qué le lae de la tchjore, ma les troé petytes rafetavon plus erron guarí.

II-LES TCHIORES COURATEORES

Na diamandge de 1997, le barrage ayi baisso, l'enveyi le pont de San Vétoux.

Una vingtènes de tchiores broutaves dien les coutes. Pé traverseront le pont vé l'anciena gare.

Le patru avy bian de la pene, par les faere revegnyr.

Les tchières amavont mé avisa CHAMBLES de San Vétoux, que San Vétoux à CHAMBLES.

Né divrant re a den diu, par ne pas fatcha, nos vélzis de croqua chireuse.

Patois de: Jacques et Marguerite BERTHOLLET
Marie-Louise CHAPELAND
Antoinette VALETTE

(Comme pour le conte du trimestre passé)

NOS JOIES - NOS PEINES



15 juillet 1997

Samuel MAGAND

8 octobre 1997

Fabien BERAUD

Le 28 juin 1997

Stéphanie JOUANLONG-BERNADOU
Eric COLON

Le 28 juin 1997

Clarisse MULLER
Henri MITANNE

Le 30 août 1997

Emmanuelle PICHON
Jean-Luc BOISSIN

Le 13 septembre 1997

Stéphanie DREVET
Laurent BARBIER

Le 14 novembre 1997

Patricia BOURDAIS
Jean-François BERTHOLLET

Le 6 décembre 1997

Sandrine VERVACKE
Olivier VIDAL

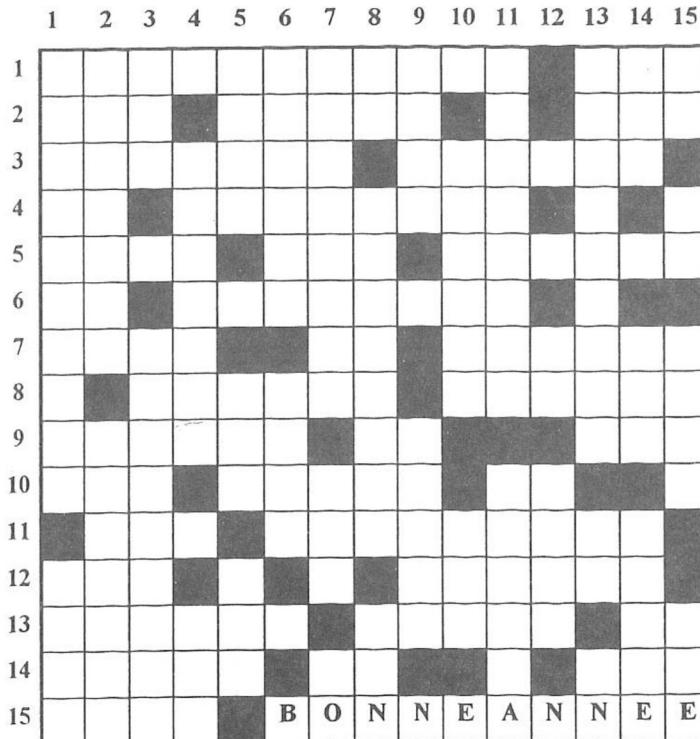


21 octobre 1997

Antoinette BERTHOLLET

Jeannette AUBESPIN

MOTS CROISES CHAMBOUS N°29



SOLUTION DU N° 28

R	E	S	P	O	N	S	A	B	I	L	I	T	E	S
A	R	M	A	S			N	I	A	L	I	O		
N	I	O	R	T		S	S		P	I	S	T	O	
D	E	G	A	I	N	E		R	O	D	O	R	L	
O		P	E	O	N		E	S	J		A	I		
N	N	O	N	E		E	O	A	S	I	E	N	N	
N	I	E	N	T		A	N	G	E	T	E	R		
E	S	T	E	I	L		I	D	E	E		S		
E	I	D	E	R		E	G	R	E	M	E	N	T	
V	E		V	A	R	N						A	R	A
S	E	V	E	R		A	T	T	E	N	T	E	S	
E	I	L	I	S	B	A	C	O	U	P	S			
N	O	A	I	L	L	E	U	X	U	R	A	I		
T	U	S	S	I	L	A	G	E	S	G	E	N	S	
E	T	E	E	E	U	E	I	S	O	L	E	E		

HORIZONTAL-1-Pratiquée chaque semaine par des Chamblois(es) volontaires-Amoncellement-2-Indispensable à la vie-Gros poisson des mers chaudes-Canton Suisse-3-Etat d'Europe septentrionale réticent à la construction européenne-Vieux lancepierrres-4-Possédé-Jaillissement-5-en désordre-Rayon lumineux venu de la droite-Acceptée-6-Bout de ressort-Commune de l'Yonne riveraine de l'Armençon ;c'est aussi une interjection-7-Affluent de la Dordogne arrosant Périgueux-Conjonction-Inconvenantes-8-Point du jour « Potasse »-9-Chef lieu de canton des Ardennes où le Duc d'Enghien vainquit les espagnols-Son jour n'est pas loin-Fabrique de cadres-10-Assuré-Bêtise-Chlore-11-Whisky canadien-Instrument de musique à vent-12-Préjudice-Brouillards plus ou moins élevés-13-Champignon commestible-Corps céleste-Manoeuvre-14-Augmenté la prime d'assurances-Vaut entre trois et quatre-Petite ouverture-15-Prince Troyen légendaire-Je vous la souhaite heureuse.

VERTICAL-1-Arbustes à feuilles épineuses et à baies violettes ;à Chambles, il poussent assez bien dans les côtes-Outil de compactage du sol-2-Laits caillés-Déchainement impétueux-3-A point-Relative aux larmes-4-Support-Bondit-5-Point de repère fixe pour naviguer-Suc épuré d'un fruit cuit-Situé-6-Le loup mangea sa chèvre au petit matin-Gardiennes du Capitole-7-Ouvrir une boîte-Vaillée-Fleuve italien-8-Vachement présente dans les mots croisés-Dessous de table-Premier département-9-Pronom relatif-Tubes de pub-10-Sur la rive droite de la Loire,en face de Caloire, ce hameau fut un point départ des rambertes-Fut apte-11-Deversent-Loi canonique, islamiste-12-Article-Cellule maconnique-13-Abjection-Peut précéder le pas-Pronom-14-Petite surface-Un étranger-Fabuliste grec-15-Note-pronom-Récipient cylindrique-Homme politique(1847-1919).

COMMUNE DE ST JUST ST

